



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 8 / 0 4 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 2 2 / 0 4 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-7775

1 Intitulé du projet

Transformation de l'ancienne Ecole Victor Hugo en Médiathèque, Longué Jumelles (49160).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

C. d'agglomération Saumur Val de Loire

Raison sociale

N° SIRET

2 0 0 0 7 1 8 7 6 0 0 0 1 1

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Goulet Claisse

Prénom(s)

Jackie

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44-d	absence de seuil pour les lieux culturels

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la transformation de l'ancienne Ecole Victor Hugo en Médiathèque, sis à Longué Jumelles (49160).

Surface de plancher rénovée: 650m²

La verrière d'entrée est démolie et reconstruite à neuf (61m²).

Surface totale de l'école avant travaux: 665,74m².

Surface totale de médiathèque après travaux: 644,63m².

Les m² de SP perdus sont liés à la mise en place de doublages.

L'emprise au sol du bâti est non modifiée. Aucun parking n' est créé.

Un parvis d'entrée est créé en dalles minérales avec joints perméables.

4.2 Objectifs du projet

Créer un pôle culturel rayonnant, attractif et ouvert à l'accueil du public à l'échelle de Longué et des communes avoisinantes.

Valoriser le patrimoine bâti de la commune de Longué Jumelles. Ne pas accentuer l'étalement foncier. Profiter de m² existants.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les ardoises seront remplacées.

La charpente sera consolidée ou remplacée, en fonction des retours de devis entreprises travaux.

Les intérieurs seront réaménagés la verrière d'entrée recrée en lieu et place.

Un ravalement de façades sera effectué. Les menuiseries extérieures remplacées. Le parvis aménagé.

Géothermie:

5 sondes pour la géothermie seront mise en place sur la cour arrière. Un régalage de terres est prévu à la suite de cette intervention.

Les travaux auront une durée de 1 an avec un début prévu en septembre 2024 (comprenant 2 mois de préparation de chantier). Aucun recensement spécifique en matière de biodiversité n' a été réalisé. Aucun nid n' a été vu sur le bâtiment lors des différentes visites.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La médiathèque sera exploitée par Saumur Agglomération.

S'agissant d'une rénovation, il n'est pas prévu de démantèlement.

Étant en isolant biosourcé (chanvre), du recyclage et du réemploi de matériaux seront possibles lors d'une rénovation future.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire avec consultation ABF.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de plancher traitée: 650m2.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 42 Voie : avenue Victor Hugo

Lieu-dit :

Localité : LONGUÉ JUMELLES

Code postal : 4 9 1 6 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 0 ° 0 6 ' 4 6 " 3 Lat. : 4 7 ° 2 2 ' 4 8 " 5

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Document d'urbanisme en vigueur : PLUi Loire Longué (29/06/2021) et PPRI Val d' Authion et Loire Saumuroise (7/03/2019) - Zonage du projet : PLUi : UB et PPRI : BMF
Zonage du p

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Ecole construite en 1938.
La verrière existante en façade est démolie et reconstruite en lieu et place.

L'emprise au sol n'est pas modifiée.
La toiture et la charpente seront refaits à neuf.
Un ravalement de façade sera réalisé.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une ZNIEFF. Proximité de: ZNIEFF DE TYPE 2- Identifiant : 520004440 Nom : PRAIRIES DES MONTILS- Identifiant : 520015355 Nom : BOIS DES MONTEAUX Les secteurs étant situés à plus de 2km du projet, et étant une rénovation intérieure, ils ne seront pas impactés par la réhabilitation de l'ancienne école.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PARC NATUREL RÉGIONAL Identifiant : FR8000032 Nom : Loire-Anjou-Touraine Le projet étant une rénovation intérieure, pas d'impact notable sur la faune et la flore environnante.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Logis d'habitation de la Chesnaie Archenon Le projet étant un réhabilitation d' un bâtiment existant, nous conservons tous les éléments architecturaux en lien avec le patrimoine de celui-ci (modénature en façade, clôture existante rénovée). Le projet est travaillé en collaboration avec l' Architecte des Bâtiments de France.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Inondation: PPRi-Val d'Authion Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation Date de prescription : 24-11-2014 Date d'approbation : 06-03-2019.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L' emprise au sol est existante et non modifiée, les aménagements paysagers permettent d' améliorer l' existant par l' infiltration (joints de pavés enherbés, décroustage des enrobés, massifs plantés, plantation d' arbre).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Logis d'habitation de la Chesnaie Archenon. Le projet étant une rénovation intérieure, pas d' impact notoire sur la faune et la flore environnante. Le projet est travaillé avec l' Architecte des Bâtiments de France.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	oui géothermie par 5 sondes à 100m de profondeur.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les arrivées d' eau potable sont existantes et seront utilisées dans le cadre de la médiathèque pour les employés de celle-ci (4 personnes maximum) et les sanitaires (1 personnel et 2 publiques). Les réseaux d' assainissement (tout à l' égoût) et d' eaux pluviales sont séparés, existants et conservés. L' actuelle cour d' entrée (futur parvis de la médiathèque), sera décroûté pour permettre l' infiltration des eaux pluviales (pavés à joints enherbés + massifs plantés).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Biodiversité répertoriée à proximité: COMBLES D'UNE MAISON PARTICULIERE, RUE ASSIER - n° régional : 00002221 - colonie de chauve-souris. La maison répertoriée est située à 250m du projet de médiathèque. Les travaux n' engendreront pas de modification des combles de la maison rue Assier, ni de modification de son environnement. Les travaux seront réalisés en journée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui PPRI Val d'Authion Loire Saumuroise zone BMF Date de prescription : 24-11-2014 Date d'approbation : 06-03-2019 Oui le changement de destination est autorisé pour ce type de bâtiment (article 2.2.2.5 du PPRI).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	oui accès à la médiathèque, en moyenne 15 personnes par jour d'ouverture.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seul un ruban led sera disposé sous le auvent sur le parvis d'entrée. Une programmation sera installée pour avoir des plages horaires et éteindre la nuit.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nous faisons perdurer l' architecture du bâti existant: - rénovation de la façade et rénovation des modénatures ainsi que la toiture. Réfection de la véranda contemporaine, conservation des dimensions existantes. - Travail réalisé en partenariat avec l' Architecte des Bâtiments de France. Proximité de patrimoine remarquable inscrit: Logis d'habitation de la Chesnaie Archenon.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

SO

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Afin de limiter les impacts du projet sur l' environnement et la santé humaine, l' ancienne cour d' école en bitume sera complètement décroulé et des pavés avec des joints enherbés ainsi que des massifs plantés seront créés afin de faciliter l' infiltration des eaux de pluie.

L' arbre existant est conservé et un nouveau replanté.

Pour les matériaux utilisés sur l' ensemble du projet, nous utiliserons un maximum de matériaux bio-sourcés:

- isolation avec un mélange de laine de chanvre, coton et lin
- faux-plafond en fibre de bois
- sol pvc recyclé et recyclable.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet étant une rénovation, ne demande pas nécessairement d'évaluation environnementale.

Mesures prise pour le bien-être des oiseaux :

- Pour le nichage, les points d'accroche en façade ou sous les avancées de toits sont existants et seront conservés.
- Les combles également seront conservés
- Le stationnement est existant et inchangé.
- Ajout d'arbres et de massifs plantés

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Documents graphiques du projet au stade permis de construire	<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BONNIN

Prénom Marc

Qualité du signataire Vice Président en charge Gestion Patrimoine

À Saumur

Fait le 18/04/2024

Signature du (des) demandeur(s)

Pour le Président, et par délégation,
le Vice Président en charge de la gestion du Patrimoine
communautaire
Marc BONNIN

